

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL DE BIÈVRE



TABLE RONDE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PILIER ÉCONOMIQUE

1^{ER} JUIN 2021



Lieu de réunion

Visioconférence (Zoom)



Ordre du jour

- › Le contexte de l'Opération de Développement Rural de Bièvre (ODR)
- › Travail sur le diagnostic partagé :
Travail en sous-groupes sur les enjeux et conclusions groupées
- › Suites



Présences

- › **Participants :**

Adant	François
André	Claude
Cornil	Martine
Datso	Christo
Devoghel	Marie
Hardy	Marie
Maldague	Claude
Seron	Marie-Pierre
Van Vyve	Anne Florence
- › **Commune :** Michaël MODAVE, bourgmestre ff et Fabienne DELPERDANGE, directrice générale ff
- › **Impact sprl :** Loreena THETIOT, auteur de programme
- › **Fondation rurale de Wallonie :** Alisée LEQUEUX, Annick SAMYN et Juliette MAQUET



Commune de Bièvre

Michaël Modave, bourgmestre FF en charge du PCDR
Fabienne Delperdange, agent relais PCDR
061/23 96 64 – f.delperdange@bievre.be

Fondation Rurale de Wallonie

Alisée Lequeux | Annick Samyn | Juliette Maquet
agents de développement
063/44 02 02 – semois@frw.be



Michaël Modave introduit la réunion.

Objectifs du jour

L'organisation de ces tables-rondes dans l'élaboration du PCDR de Bièvre visent plusieurs objectifs :

1. La validation du diagnostic partagé réalisé par l'auteur de programme ;
2. La définition des grands objectifs pour l'horizon 2033.

Mise en contexte

La Fondation Rurale de Wallonie est un organisme d'accompagnement qui suit la Commune de Bièvre tout le long du processus de son Opération de Développement Rural (ODR).

Une ODR se déroule en deux phases :

1. Le processus d'**élaboration** du Programme Communal de Développement Rural (PCDR), le document qui reprendra un descriptif de la commune, une analyse des consultations des habitants et les projets à mettre en place dans les 10 prochaines années à venir. Ce processus d'élaboration dure 3 ans.
2. La **mise en place** des projets se retrouvant dans le programme se déroule sur 10 années après l'approbation de celui-ci par le gouvernement wallon.

Les étapes passées et à venir sont :

- Début 2020 : démarrage de l'ODR.
- Automne 2020 : Consultation des villageois. Seul Bièvre-village a été reporté à cause de la crise sanitaire, cette réunion aura lieu dès que la situation le permet.
- Mai-juin 2021 : tables du développement durable.
- Automne 2021 : mise en place de la Commission Locale de Développement Rural, un groupe consultatif et représentatif des habitants de la commune.

Les piliers du développement durable

La FRW a décidé de se baser sur les piliers du développement durable pour organiser ces trois tables-rondes. Pourquoi ? A notre sens, ces piliers couvrent tout un ensemble de thématiques exhaustif sur les territoires. L'idée étant également de confronter les conclusions de chaque pilier les unes aux autres et de s'assurer d'avoir une stratégie globale respectueuse des trois domaines : environnement, social et économie.

Travail sur le diagnostic partagé

Méthodologie

Voici la méthodologie qui a été proposée aux participants pour travailler chaque enjeu :

1. Présentation de l'enjeu en plénière par l'auteur et la FRW (chaque enjeu est travaillé l'un après l'autre)
2. Travail en sous-groupes (choix d'un secrétaire et prise de notes sur un document Google Drive) :
 - Validation/adaptation de l'enjeu
 - Formulation des objectifs : « Chiche qu'à Bièvre, en 2035, ... »
 - Choix d'un élément phare à partager en plénière

Enjeu 1 : sylviculture & agriculture

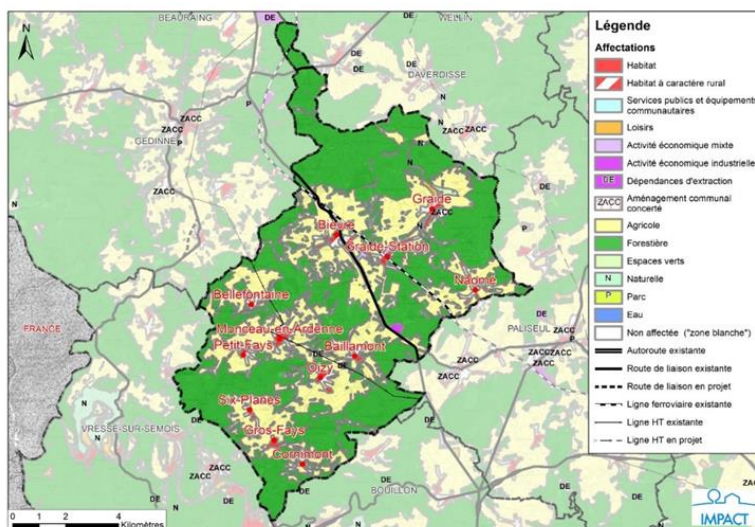
Présentation de l'enjeu :

Les zones forestières représentent 7 169 hectares (soit 59,7% du territoire).

- **Forêts publiques :** 3 930 hectares (soit 54,8%)
- **Forêts privées :** 3 289 hectares (soit 45,2%)

Les zones agricoles représentent quant à elles 3 700 hectares (soit 33,7% du territoire). Plusieurs éléments caractérisent l'agriculture de la commune de Bièvre :

- La Surface Agricole Utilisée (SAU) est de 2 466 hectares, avec une augmentation de 176 hectares depuis 2009.
- 55 exploitations agricoles ont été recensées en 2018.
- La culture des sapins de Noël et l'utilisation des pesticides sont contestées par les habitants.
- Les circuits-courts alimentaires se développent avec l'envie de tendre vers une autonomie alimentaire locale.



Quelle est la valorisation idéale pour :1) la grande part de forêt publique et 2) les zones agricoles du territoire au bénéfice des habitants de la Commune sur le long terme ?

Echanges :

i. Validation de l'enjeu

L'enjeu est validé avec le souhait d'avoir une actualisation de la tendance quant à la répartition de la forêt et des zones agricoles. De plus, la nécessité d'experts dans le domaine est primordiale pour toute prise de décision et d'action.

ii. Formulation des objectifs « Chiche qu'en 2035 »

■ **Bièvre donnera la priorité à la préservation de sa forêt**

- ⇒ Le bois, ainsi que d'autres matériaux de construction sont en pénurie. Cela est dû à une forte demande à l'international. Les forêts sont par conséquent abattues. Le problème étant que les ressources ne se renouvellent pas aussi rapidement que la demande.
- ⇒ La rentabilité économique de la forêt et la biodiversité ne sont pas toujours compatibles. Eviter d'exporter du bois en Chine et de le réimporter en Belgique sous forme de meubles par exemple. Eviter le développement d'un modèle agro-industriel. Cela demande une approche sur le long terme.
- ⇒ Les forêts d'épicéas ont connu de gros problèmes avec les scolytes (lien avec le changement climatique)
- ⇒ Par ailleurs, certaines essences d'arbres risquent de ne pas résister au réchauffement : anticiper et se tourner vers d'autres essences adaptées (châtaigniers, ...) ?

■ **Bièvre diversifiera sa production forestière**

- ⇒ Trop d'épicéas sont présents sur le territoire biévrois : possibilité de diversification ? Différents facteurs sont à prendre en compte : nature des terrains, expertises des propriétaires, etc.

- **Bièvre tendra vers l'autonomie alimentaire**
 - ⇒ Les exploitations restent de taille humaine, de proximité et raisonnées : on cultive ce dont on a besoin, on vend l'excédent.
 - ⇒ Cette manière de fonctionner est source d'emplois : maraîchage, vente, ... Mise en place de formations locales aux métiers, apprentissage sur le terrain. Opportunité pour des personnes peu qualifiées au départ de se former.
 - **Bièvre deviendra une commune vertueuse, exemplaire, sans pesticides avec un respect du vivant**
 - ⇒ Quel est le pouvoir des communes ? Est-il possible d'interdire d'utiliser certains produits ?
- iii. Idées de projets concrets à mettre en place
- Mettre en place une forêt « didactique » où l'on expérimente et conseille les privés sur les essences et leur mode de culture et de production // terrain-labo // pépinière-labo
 - Reconvertir en terre « bio » (via de l'entrepreneuriat social)
 - Oser l'oseraie
 - Développer une filière locale d'apprentissage des métiers du bois : charpentiers, artisans, ...

Enjeu 2 : un potentiel touristique intéressant

Présentation de l'enjeu :

La commune de Bièvre bénéficie d'un environnement de qualité : 10% du territoire sont repris en zones Natura 2000, présence de réserves naturelles, de sites de grand intérêt biologique, de 3 monuments et 2 sites classés par la Région wallonne.

Elle est également située au cœur de nombreux sites touristiques comme la vallée de la Semois, Bouillon et Han-sur-Lesse et le massif de la Croix-Scaille.

Les activités propres au territoire communal sont : le Jardin des Hiboux (Graide), Gros-Fays – labellisé comme un des plus villages de Wallonie et de nombreux circuits de promenade balisés. A noter que les promenades et le petit patrimoine sont peu connus des touristes et des visiteurs.

La Commune s'engage dans divers projets touristiques tels que l'aménagement d'un parc aventure dans le bois de Graide, la création d'une voie lente entre Graide-Station et Daverdisse, le projet européen « Ardenne Cyclo ».

Les consultations villageoises ont permis de pointer le manque de réseaux cyclables, le balisage ainsi que les entretiens des promenades comme points faibles du territoire.

Il est également à constater que l'offre touristique est basée sur des longs séjours, l'offre de nuitées simples étant insuffisante.

La crainte d'un tourisme de masse

Les locaux craignent le développement d'un tourisme de masse et les conséquences que cela implique (nuisances sonores, déchets, ...). Ils soulignent le manque d'encadrement général du flux de touristes. Pour pallier les nuisances générées par les camps scouts (vandalisme et dégradation de l'environnement), en 2020, le Collège communal a mis en place un règlement afin de réguler le nombre de camps et d'adoucir la situation.

Quel tourisme idéal (communication, nuisances, encadrement, scouts, ...) ?

Echanges :

i. Validation de l'enjeu

L'enjeu est validé. A la question « Quel tourisme idéal ? », les réponses des deux groupes sont différentes. Le premier est d'avis qu'il n'existe pas de tourisme idéal. Le second caractérise le tourisme idéal par l'amour de la nature et l'échange avec les habitants (authenticité d'une vie villageoise préservée). De manière générale, les habitants ne ressentent pas le tourisme de masse sur leur territoire et ne veulent en aucun cas en arriver là.

ii. Formulation des objectifs « Chiche qu'en 2035 »

▪ **Bièvre privilégiera le tourisme à pas d'homme**

- ⇒ Un tourisme qui met en valeur les fiertés des gens, le partage de connaissances.
- ⇒ Un tourisme qui intègre l'art et l'artisanat dans l'espace public ; qui met en valeur son patrimoine local.
- ⇒ Un tourisme vert, durable : réflexion en cours sur les règles d'usage de la forêt pour les touristes. Attention aux excès d'un tourisme vert mal compris : éviter de transformer la nature en un produit de consommation.
- ⇒ Un tourisme qui intègre la nature telle quelle avec un objectif d'apprentissage, d'éducation, de contemplation.
- ⇒ Un tourisme qui incite les scouts à consommer localement et simplement.

iii. Idées de projets concrets à mettre en place

- Pouvoir compter sur des guides « ruraux » qui expliqueraient le patrimoine bâti, les métiers ruraux, etc.
- Limiter le nombre de gîtes et/ou l'investissement commercial de type « prédateur »
- Camps scouts zéro déchet
- Légiférer aux niveaux communal et privé pour éviter des projets d'ampleur comme à Durbuy

Enjeu 3 : une économie locale bien ancrée

Présentation de l'enjeu :

Au niveau de l'économie, la commune de Bièvre est considérée comme « en bonne santé », active et dynamique. Cela est dû notamment au zoning communal de Baillamont qui regroupe actuellement 18 entreprises et qui est destiné à s'agrandir (une vingtaine de nouvelles entreprises sont à prévoir).

L'économie locale est soutenue par plusieurs biais : ADL, ALE, la monnaie locale, ...

L'offre de formation en réinsertion professionnelle manque sur le territoire biévrois. Pour ce type de services, les habitants doivent se rendre à Namur, Arlon ou Dinant.

Les commerces de proximité sont concentrés sur Bièvre-village, le long de la rue de Bouillon et la rue du Centre. L'activité commerciale est peu développée voire inexistante dans les autres villages. Les grandes surfaces commerciales sont quant à elles localisées à Bertrix, Libramont et Beauraing. Les habitants soulignent un manque de commerces de proximité dans les villages, de commerces alternatifs et spécialisés.

Comment promouvoir et renforcer l'emploi local ?

Echanges :

i. Validation de l'enjeu

L'enjeu est validé avec la volonté de savoir quel est le taux d'emploi actuel sur la commune (le nombre d'employés engagés sur le zoning de Baillamont, etc.) ?

ii. Formulation des objectifs « Chiche qu'en 2035 »

▪ **Bièvre promouvra l'artisanat et les services aux personnes dans les villages >< pas de développement excessif du zoning industriel**

- ⇒ Utiliser les compétences des habitants dans la construction pour promouvoir les métiers manuels.
- ⇒ Promouvoir la « Low Tech » (recyclage, récupération, ...), lutter contre l'obsolescence programmée.
- ⇒ Valoriser les emplois agricoles et la nourriture biologique.
- ⇒ Le tourisme est également un réservoir d'emploi (notamment la restauration de qualité).
- ⇒ De nouveaux métiers sont à créer et à inventer en lien avec les enjeux sociaux et environnementaux (coopération, agriculture raisonnée, ...)

iii. Idées de projets concrets à mettre en place

- Créer une coopérative d'artisans locaux
- Créer un espace de coworking orienté artisanat
- Organiser des visites de terrain avec les écoles primaires pour découvrir les métiers
- Organiser des formations décentralisées

Les clients doivent-ils se rendre au magasin ou les magasins doivent-ils venir aux clients ? Quelles conséquences ?

Echanges :

i. Validation de l'enjeu

Un groupe valide l'enjeu, un autre pas : le choix n'est pas entre deux options exclusives, le tout est de trouver un équilibre.

ii. Formulation des objectifs « Chiche qu'en 2035 »

▪ **Bièvre privilégie les commerces de proximité considérés comme source de liens sociaux**

- ⇒ L'offre commerciale n'est pas séparable des éléments patrimoniaux ou écologiques : il est important de la repenser dans une optique de proximité.
- ⇒ Les gens se rencontrent au magasin.
- ⇒ Non aux zonings commerciaux.

iii. Idées de projets concrets à mettre en place

- Epicerie itinérante avec des produits locaux => renforcement du lien social
- Du bon, du bio, du local intégré dans les cuisines des collectivités
- Réseau de GACs dans les villages

Enjeu 4 : l'économie durable

Présentation de l'enjeu :

Est-ce possible de rendre le secteur économique de Bièvre encore plus durable ?

Si oui, quels sont les objectifs visés ?

Si non, pourquoi ?

Echanges :

i. Validation de l'enjeu

L'enjeu n'est pas validé. Tel qu'il est formulé, il implique que la commune est déjà durable ... Est-ce vraiment le cas ? Mais il est important de travailler sur le pilier économique dans la logique du pacte du développement durable : environnement-économie-social.

ii. Formulation des objectifs « Chiche qu'en 2035 »

▪ **Bièvre mettra en place une économie alternative, durable et respectueuse de l'environnement**

- ⇒ L'objectif est politique, il s'agit d'articuler un projet qui soit porteur et soutenu par le pouvoir communal, qui emportera l'adhésion de la population.
- ⇒ Faire œuvre de pédagogie.
- ⇒ Faire confiance au processus démocratique.
- ⇒ Plus de connexions entre les différents acteurs (liens et solidarité), par exemple entre les restaurateurs et les producteurs locaux.
- ⇒ Miser sur l'éducation permanente de manière transversale et sur le partage d'expériences.
- ⇒ Devenir plus autonome en agriculture avec la mise en place de réseaux locaux.

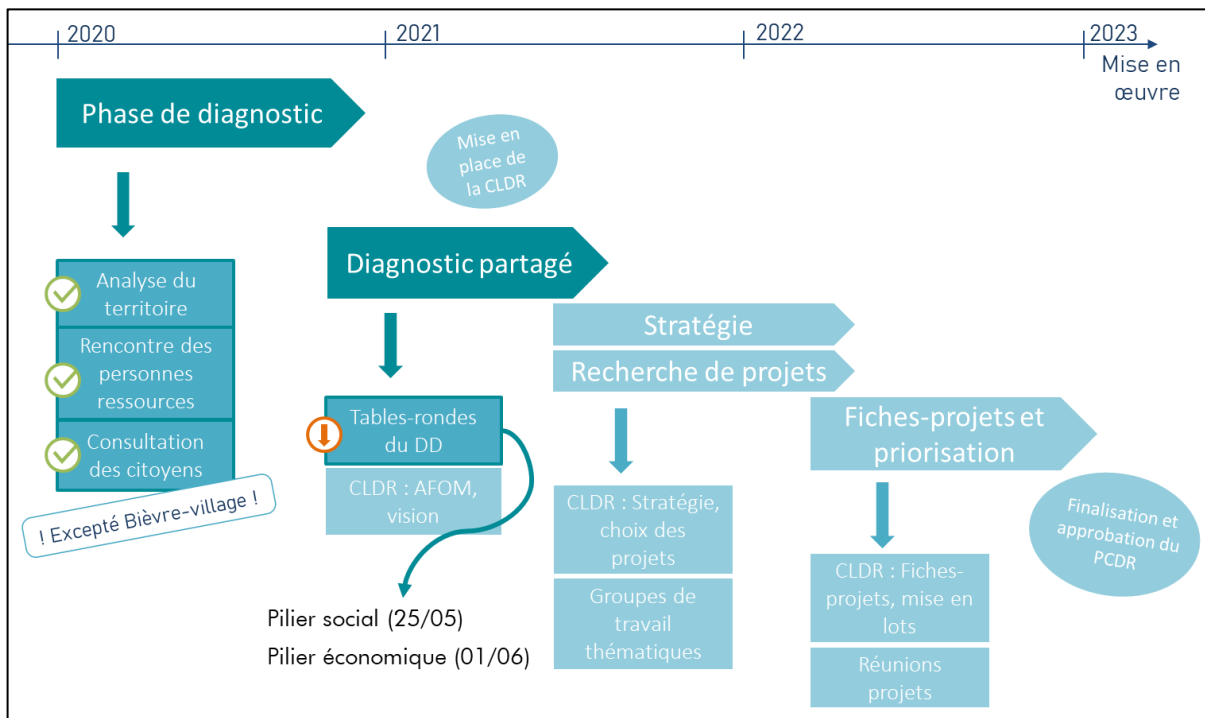
Suites

Dans le calendrier prévisionnel, nous avons compté que l'élaboration du dossier se terminerai début 2023. Avec la crise sanitaire, ce délai sera peut-être un peu allongé de quelques mois.

Petit bilan de ce qui est fait et reste à faire : la phase de diagnostic est terminée à l'exception de la consultation des habitants de Bièvre-village qui se fera dès la réouverture des réunions en présentiel. Nous sommes actuellement à la phase du diagnostic partagé qui confronte l'analyse des villageois et de l'auteur ; avec les tables-rondes qui ont pour mission de valider l'analyse des enjeux et de donner des orientations pour la stratégie qui va suivre.

Il s'agit ici de la dernière étape "Tout public", car les suites se feront avec la CLDR. La CLDR, c'est un groupe d'une trentaine de personnes comprenant au maximum un quart d'élus. Ce groupe est chargé d'établir la stratégie et les projets du programme et plus tard de suivre leur mise en œuvre. La CLDR sera mise en place dès que Bièvre-village aura pu être consulté.

Avis donc à celles et ceux qui souhaitent continuer l'aventure avec nous, il est encore temps pour poser votre candidature !



Michaël Modave clôture la réunion en précisant que :

- Le DNF met en place pas mal de gestion différenciée pour les forêts.
- Le tourisme vert est bien présent sur la commune avec le projet de la gare à Graide-Station.
- Le zoning favorise la création d'emplois dans différents domaines.